

# DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

L'Agence nationale des titres sécurisés s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, l'Agence met en œuvre la stratégie et les actions définies dans le schéma pluriannuel et le plan d'action.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique aux sites [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr), [immatriculation.ants.gouv.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr), [permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr), [passeport.ants.gouv.fr](https://passeport.ants.gouv.fr).

## ÉTAT DE CONFORMITÉ

Les sites [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr), [immatriculation.ants.gouv.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr), [permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr), [passeport.ants.gouv.fr](https://passeport.ants.gouv.fr) sont en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité version 4.0.

## RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité, réalisé par Empreinte Digitale en janvier 2022, sur un échantillon de 11 pages, révèle un taux de 53,85% de conformité au niveau double A (AA).

## CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs en situation de handicap concernent :

- L'utilisation de composants JavaScript non accessibles aux technologies d'assistance,
- La présence de liens sans intitulé ou avec des intitulés non pertinents,
- La présence de documents bureautiques en téléchargement non accessibles et ne disposant pas de version accessible.

## ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été mise à jour le **04/03/2022**.

Environnements de tests sur ordinateur :

Technologie d'assistance : NVDA 2020.1, Navigateur : Firefox 76

Technologie d'assistance : JAWS 2019, Navigateur : Firefox 76

Technologie d'assistance : VoiceOver, Navigateur : Safari 13.1

Environnements de tests sur mobile :

Système d'exploitation : Android natif 10.0, technologie d'assistance : TalkBack (dernière version),  
Navigateur : Chrome 81.0

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Page d'accueil
2. Page « Qui sommes-nous »
3. Page « Les titres produits par l'ANTS »
4. Page « L'accompagnement des usagers »
5. Page « Nos missions »
6. Page « Nos résultats »
7. Page « Contactez-nous »
8. Page « Marchés publics »
9. Page « Plan du site »
10. Page « Mentions légales »
11. Page « Accessibilité »

## **RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT**

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le référent accessibilité du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Pour cela, merci de contacter [ants-accessibilite@interieur.gouv.fr](mailto:ants-accessibilite@interieur.gouv.fr).

## **VOIES DE RECOURS**

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à Défenseur des droits - Libre réponse - 71120 75342 Paris CEDEX 07